Le Monde

Samedi 13 juin 2026
Lecture 5 min

https://www.lemonde.fr/planete/article/2026/06/13/l-onf-coupe-t-il-trop-d-arbres-en-ile-de-france-les-citoyens-de-plus-en-plus-vigilants-et-mobilises-contre-les-pratiques-des-forestiers_6701320_3244.html

L'ONF coupe-t-il trop d'arbres ? En Ile-de-France, les citoyens de plus en plus vigilants et mobilisés contre les pratiques des forestiers

Dans un contexte de réchauffement et de perte de biodiversité, des associations réclament une baisse des prélèvements de bois. L'Office national des forêts défend la nécessité des coupes et trouve ces critiques injustes.

Chaque jour ou presque, ils arpentent la forêt. Sur le terrain, ils recensent les coupes et les plantations. De retour chez eux, ils épluchent les plans d'aménagement et les études scientifiques, participent à des réunions de concertation ou à des conférences, interpellent leurs élus. De Versailles à Fontainebleau (Seine-et-Marne), de Fausses-Reposes (Hauts-de-Seine) à Montmorency (Val-d'Oise), de Sénart (Essonne) à Clamart (Hauts-de-Seine), de nombreux citoyens scrutent les massifs d'Ile-de-France (IDF) avec vigilance. Ensemble, ils contestent certains choix sylvicoles et accusent la politique publique de faire primer les coupes de bois sur la préservation des écosystèmes. Leur message est résumé dans un Appel à sauvegarder les forêts publiques d'Ile-de-France, lancé en 2024, qui dénonce notamment une « *exploitation forestière trop importante* ». Il a été endossé par plus de 30 000 personnes, une cinquantaine d'organisations, plus d'une soixantaine d'élus et une dizaine de scientifiques de renom.

« *Nos forêts périurbaines sont petites, elles ont une fonction sociale et de bien être pour les gens, elles sont le dernier endroit où ils viennent chercher de la fraîcheur pendant les canicules*, explique Sophie Durin, animatrice du collectif Sauvegarde Forêts-IDF. *Or, nous voyons qu'elles souffrent à cause du réchauffement. Nous ne demandons pas à les mettre sous cloche mais à faire baisser la pression des prélèvements*. »

Ces critiques, souvent perçues comme injustes et infondées par les agents de l'Office national des forêts (ONF) qui gère la forêt publique, s'inscrivent dans une longue tradition francilienne : dès le XIX e siècle, les peintres de Barbizon se mobilisent pour défendre les paysages de Fontainebleau face aux coupes.
Depuis, les oppositions ne se sont jamais taries. Même si des mouvements de contestation s'observent partout dans le pays, ceux qui s'expriment en Ile-de-France sont particuliers, sans doute en raison de la configuration spécifique de ses forêts très fréquentées (plus de 100 millions de visites par an) et situées à proximité de la capitale.

Bataille de chiffres

Au début des années 2010, les coupes rases sont dans le viseur de ces citoyens. Leur mobilisation conduit à une décision inédite : en 2017, l'ONF passe, dans toute la région, d'une gestion en futaie régulière, dans laquelle les peuplements sont constitués d'arbres de même âge qui sont coupés en même temps, à une gestion dite « mélangée à couvert continu », fondée sur des peuplements d'âge, de taille et d'essence différents. « *C'était une décision assez incroyable qui valorisait une technique jusque-là marginalisée,* rappelle Charlotte Glinel, chargée de recherche en sociologie à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). *Cela a fait beaucoup de remous en interne.* »

Malgré ce tournant majeur, dix ans après, des mécontentements persistent. Autour d'une question centrale : dans un contexte de réchauffement et d'érosion de la biodiversité, l'ONF coupe-t-il trop de bois ? Une véritable bataille de chiffres se joue sur le sujet. L'établissement public, qui dément toute surexploitation, affirme qu'en moyenne, entre 2011 et 2024, seul 56 % de l'accroissement naturel des forêts franciliennes a été prélevé autrement dit, les prélèvements sont inférieurs de moitié à ce que la forêt produit. « Les volumes de bois coupé sont même en légère baisse ces dernières années », écrit-il dans un document récent.

« *Quand on est en forêt, on ne vient pas chercher du bois,* insiste Pierre Emmanuel Savatte, le directeur de l'agence territoriale Ile-de-France Ouest. *On vient mettre en œuvre une gestion durable pour s'assurer qu'il y aura toujours de la forêt demain.* »

En se fondant sur d'autres données – biaisées, selon l'ONF –, les associations estiment au contraire que les forêts domaniales, hors Seine-et-Marne, sont exploitées à près de 100 %. Elles assurent que, dans de nombreux massifs, les volumes coupés dépassent ce qui était prévu par les documents officiels. A Chantilly (Oise) par exemple, un domaine privé géré par l'ONF qui a connu des coupes sanitaires massives, des collectifs ont déposé un recours gracieux contre le plan d'aménagement, qu'elles estiment entaché d'irrégularités et ne respectant pas suffisamment la fonction écologique du site.

« *Beaucoup considèrent que le public et les associations ne comprennent rien aux questions de sylviculture, mais nous voyons bien qu'il y a des contradictions entre ce qui est dit et ce qui se passe sur le terrain* », dénonce Irène Nenner, la présidente de France Nature Environnement Hauts-de-Seine.

A Montmorency (Val-d'Oise), Marie, qui préfère rester anonyme par crainte des pressions, n'a pas vu de changement dans les pratiques sylvicoles décidées il y a dix ans. Lorsqu'elle était professeure des écoles en Seine-Saint Denis, elle emmenait ses élèves dans ce massif pour ramasser des châtaignes. Aujourd'hui, elle y constate la multiplication des coupes rases : si celles-ci sont désormais interdites, elles restent pratiquées pour des motifs sanitaires.

La forêt de Montmorency souffre de la maladie de l'encre, due à un pathogène qui se propage par le sol. « *On nous dit que la maladie va se répandre, que des arbres vont nous tomber dessus, raconte Marie. Ça fait peur et ça bloque tout dialogue. Mais je pense qu'on pourrait gérer autrement, en prélevant les arbres malades au cas par cas. Quelle sera la résilience de la forêt si on coupe tout ?* »

Face à ces crises sanitaires qui se multiplient, la direction de l'ONF assure « *ne pas savoir faire autrement* » qu'en coupant l'ensemble des parcelles touchées. Mais au-delà des citoyens, le sujet interroge aussi certains forestiers. « *Il faut sécuriser les lieux, mais il y a d'autres manières de faire, en prenant le temps d'observer*, estime par exemple Patrice Martin, le secrétaire général du syndicat Snupfen-Solidaires.

Outre les coupes sanitaires, d'autres pratiques suscitent l'incompréhension. Au croisement des parcelles 45 et 46 de la forêt domaniale de Versailles, un tronc est marqué de deux traits orange. Ce hiéroglyphe forestier désigne un « cloisonnement », ces voies déboisées sur lesquelles les engins d'exploitation peuvent circuler. « *L'ONF a ouvert ce cloisonnement de 4 mètres de large en juillet 2025 et ils ont répété ça douze fois tous les 20 mètres*, décrit François Apicella, de l'Association de sauvegarde des étangs de la Minière*. Cela crée une ouverture complète de la forêt. »*

L'ONF accusée d'opacité Selon l'ONF, ces voies sont non seulement indispensables mais aussi vertueuses : elles permettent de mieux préserver les sols en canalisant les passages de véhicules lourds et favorisent l'apparition d'une biodiversité spécifique à ces espaces de lisières. Mais pour les citoyens, ce sont avant tout des arbres qui sont coupés, là encore de manière de plus en plus visible. « *En 1999, seulement 10 % de la récolte commercialisée était faite de manière mécanisée, aujourd'hui c'est plus de la moitié, rappelle Charlotte Glinel, de l'Inrae. On voit donc de plus en plus de couloirs de cloisonnement : ils peuvent occuper 20 % de l'emprise d'une forêt, ce qui est massif. »*

Le passage d'une futaie régulière à une futaie irrégulière, au contraire, n'est bien souvent pas perceptible. A Sénart, Esteban Giovinazzo, le responsable de l'unité territoriale Sénart Brie boisée, désigne un « cône de régénération », un lieu où la coupe d'un arbre permet à la lumière de favoriser les jeunes pousses. Mais il faudra sans doute plus d'un siècle pour transformer des parcelles homogènes en parcelles diversifiées.

Inquiets pour l'avenir, citoyens et associations accusent aussi l'ONF d'opacité, par exemple quant aux volumes coupés. Des « comités de forêts » ou des « chartes forestières » ont pourtant été mis en place. « *Ces critiques sont un peu déstabilisantes parce qu'on est à l'écoute, on organise des réunions sur le terrain, des chantiers nature, des opérations où l'on explique pourquoi on prélève des arbres* », réagit Juliette Faivre, la directrice de l'agence territoriale Ile-de-France Est.

Si ces oppositions peuvent heurter des agents mobilisés, ayant à cœur de préserver la forêt et qui manquent de moyens pour répondre à des attentes toujours plus fortes, Patrice Martin les juge globalement positives. « Que des gens se mobilisent pour les forêts et que la question de leur gestion fasse partie du débat public, c'est légitime et plutôt sain, affirme-t-il. Nos forêts sont un bien commun et certaines orientations sont critiquables. » ■

Par Perrine Mouterde